

ANGERVILLE

Tour d'Horizon



Dans ce numéro :

Vie Communale	4
Vie Associative	9
Communiqués	26
Santé	29
Jardinage	30
Ecologie	31
Recettes & jeux	32
État Civil	34



*« partout où
quelque chose vit, il y a,
ouvert quelque part, un
registre où le temps
s'inscrit »*

N° 61

SEPTEMBRE 2008

VIE COMMUNALE 4 ► 8

- ☐ Le Mot du Maire
- ☐ Trombinoscope des élus
- ☐ Le Mot des Adjointes
- ☐ Informations municipales

VIE ASSOCIATIVE 9 ► 25

- ☐ Calendrier des Manifestations
- ☐ Rando Sud Essonne
- ☐ A.A.R.A.
- ☐ ODEFIA
- ☐ Les restos du cœur d'Angerville
- ☐ La page du Monde Combattant
- ☐ Tempo danse
- ☐ Mouvement plus facile
- ☐ Billard Club
- ☐ Taekwondo
- ☐ Les Music'halles
- ☐ C.S.A.P
- ☐ Comité des Fêtes
- ☐ Téléthon
- ☐ Bibliothèque Municipale
- ☐ Twirling
- ☐ Cyclo Club
- ☐ Groupe d'un soir
- ☐ ACOMA
- ☐ Association Familles Rurales
- ☐ AJRA
- ☐ LEA
- ☐ A.D.C.A.
- ☐ Comité Familial
- ☐ Les Cochelins
- ☐ SIMVPB

COMMUNIQUES	26
SANTÉ	29
JARDINAGE	30
ÉCOLOGIE	31
RECETTES ET JEUX	32
ETAT CIVIL	34

LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, je tenais une nouvelle fois à vous remercier pour la confiance et le soutien que vous nous avez très largement renouvelés par vos suffrages le 16 mars dernier. Fidèle à mes principes, je n'ai désormais qu'une ambition : être à la hauteur de cette confiance que vous m'avez à nouveau témoignée.

Ma priorité est de mener à bien les objectifs que nous nous sommes fixés avec l'ensemble de l'équipe municipale.

La rentrée a sonné et les grands chantiers sur notre commune se poursuivent. La ZAC a vu se construire 30 pavillons en un an et l'on commence à se faire une idée plus précise de ce que sera le « Parc d'Angerville » une fois achevé, à l'horizon de 2012.

La fin de l'année sera également marquée par la réfection complète de la rue de Dourdan avec un réaménagement total de la chaussée, des trottoirs, ainsi que la création d'une piste cyclable pour le confort, la sécurité de circulation de tous et la promotion de moyens de locomotion plus vertueux en termes de développement durable.

Un aménagement à l'entrée de la Rue du Pont Laffeur doit également être réalisé par le Conseil Général de l'Essonne.

J'en profite également pour rappeler à tous nos aînés âgés de plus de 65 ans, que le repas-spectacle des Anciens, offert par la municipalité, est fixé cette année au dimanche 19 octobre. Les inscriptions sont à effectuer en Mairie à partir du lundi 29 septembre et jusqu'au vendredi 10 octobre.

Enfin, je terminerais ce petit édito en vous souhaitant à toutes et à tous, une excellente reprise et une bonne fin d'année 2008 en attendant de vous retrouver nombreux à la cérémonie des vœux qui se tiendra à la Salle Polyvalente Guy Bonin le samedi 10 janvier 2009 et à laquelle vous êtes naturellement tous conviés.

*Le Maire,
Lucien Chaumette*

LE CONSEIL MUNICIPAL, VOS ÉLUS



Le MAIRE
Lucien Chaumette

ADJOINTS AU MAIRE



Daniel Bulko 1er ADJOINT Chargé des finances	Laurent Uguen 2e ADJOINT Chargé des travaux	Daniel Thevret 3e ADJOINT Chargé de la voirie	Patrick Carelle 4e ADJOINT Chargé des affaires scolaires	Frédéricque Sabourin-Michel 5e ADJOINTE Chargée des affaires sociales	Johann Mittelhausser 6e ADJOINT Chargé des cérémonies, animations, loisirs, sport, culture, jeunesse, information & communication
---	--	--	---	--	--

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Dominique Vaury	Isabelle Gaillard	Christel Thirouin	Patrick Bruneau	Patricia Ambrosio-Tadi	Charly Arnolin
-----------------	-------------------	-------------------	-----------------	------------------------	----------------

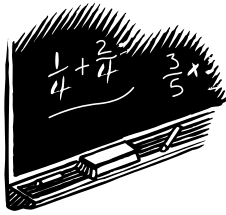


Cédric Chihane	Rémy Sauger	Bruno Dardoise	Françoise Boivin	Marc Thébault	Bruno Coutté
----------------	-------------	----------------	------------------	---------------	--------------



Jacques Noury	Benoît Vanel	Patrice Chauveau	Guy Marlin
---------------	--------------	------------------	------------

LE MOT DES ADJOINTS



Un mot sur les écoles

Nous vous informons que le Conseil Municipal, dans sa séance du 16 juin 2008, a validé les points suivants concernant :



Le transport scolaire

1. Hameau de Oustreville : **suppression de l'arrêt** de car sur la place et création du nouvel arrêt « Square Paul PLE ».
2. ZAC « Le Parc d'Angerville », **création d'un arrêt provisoire** pour les enfants au niveau de l'Avenue de l'Europe, à l'entrée de la ZAC.
3. Crédit Agricole Val de France, **arrêt supprimé**. Les enfants devront se diriger vers l'arrêt « gendarmerie ».
4. Hameau de Dommerville, le service de ramassage sera effectué par le transport du syndicat intercommunal du collège Hubert Robert de Méréville.

Les inscriptions se feront à la Mairie d'Angerville et les cartes de transport vous seront remises par l'intermédiaire de nos services.

Pour les autres points d'arrêt, pas de changement.



La cantine

1. La vente de tickets en Mairie est supprimée à partir de septembre 2008.
2. Inscription de chaque enfant avant le début de l'année scolaire au vu d'une fiche de renseignements dûment complétée.
3. Mise en place d'une facturation mensuelle pour les repas pris en cantine.
4. Le paiement sera effectué de préférence par prélèvement automatique ou par tout autre moyen de paiement auprès de la trésorerie d'Etampes Collectivités, **1 Place du Port, 91152 ETAMPES Cedex**.
5. Aucun paiement ne pourra être encaissé en mairie.

Des travaux d'entretien des locaux ont été entrepris pendant la période des vacances :



- Création de deux sanitaires handicapés à l'école élémentaire.
- Mise en peinture des sanitaires.
- Mise en peinture des portes de classes.
- Remplacement d'un élément de la cuisine (sauteuse) de la cantine et complément d'une armoire pour le maintien de la température.

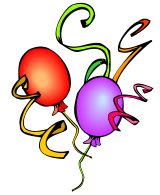
**Le Maire-Adjoint
Chargé des Affaires Scolaires**

Patrick CARELLE

LE MOT DES ADJOINTS

Service Cérémonies, Animations, Loisirs, Sport, Culture, Jeunesse, Information & Communication

Je commencerais dans ce petit édit, et mon collègue Monsieur Cédric CHIHANE se joint à moi, par adresser **toutes mes félicitations** aux bénévoles du Comité des Fêtes mais également à toutes les associations et personnes qui s'y sont associées pour la magnifique Cavalcade, cru 2008, qu'ils nous ont offert.



Ce défilé, qui ne comptait pas moins de huit chars, a une nouvelle fois surpris par son originalité et sa créativité, émerveillant au passage petits et grands venus en nombre à Angerville le 18 mai dernier, malgré une météo capricieuse qui nous aura toutefois évité la pluie. Nous avons pu, une nouvelle fois, constater avec admiration le formidable travail des confectionneuses de fleurs, bâtisseurs de chars et autres.

Nous ne pouvons, après un tel succès, qu'attendre avec toujours plus d'impatience la prochaine édition.

Encore un grand bravo à tous ! ...



La fête patronale a, cette année, été marquée par une nouveauté : l'organisation d'une séance de cinéma de plein air, en partenariat avec le Conseil Général de l'Essonne. **270 personnes sont venues assister à cette première**. Nous espérons pouvoir renouveler cette expérience l'année prochaine, avec pour programmation, un film français du début de l'année qui a fait rire la France entière. Rendez-vous donc en juillet 2009.

De plus, je vous informe qu'un projet de charte, ayant pour vocation le développement d'actions culturelles, est en cours d'élaboration en collaboration avec le Conseil Général. Sa mise en place permettra à la fois **d'encourager, valoriser et promouvoir le développement des pratiques artistiques picturales et littéraires** sur notre commune. Sa signature devrait intervenir pour le mois de septembre 2008.



Dans un esprit d'accessibilité au plus grand nombre, grâce au prix des entrées et la proximité géographique, le mois de novembre devrait voir l'organisation d'une **soirée théâtre** avec la venue d'une troupe professionnelle sur notre commune.

Devant le nombre croissant de maisons illuminées, durant les périodes de Noël, et afin d'encourager et promouvoir les initiatives personnelles ou collectives d'embellissement de notre commune, je vous annonce la création prochaine d'un **concours d'illuminations** dont les modalités vous seront communiquées dès qu'elles auront été définitivement établies.



Enfin, je vous annonce la mise en ligne prochaine du **nouveau site Internet** de notre commune. Un outil qui se veut convivial, à votre service et en complément des moyens d'information actuels. Il sera amené à évoluer en fonction des besoins, de l'actualité mais aussi de vos suggestions. Sa parution devrait intervenir pour le mois de décembre 2008.



Je vous rappelle que mon collègue et moi-même restons à votre **entière disposition** pour toute information, question ou suggestion.

Le Maire-Adjoint

Chargé des cérémonies, animations, loisirs, sport, culture, jeunesse, information & communication

Johann MITTELHAUSSER



HORAIRES



MAIRIE

34 rue Nationale
 BP 29 - 91670 ANGERVILLE
 Téléphone : 01.64.95.20.14
 Télécopie : 01.64.95.20.99
 E-mail : mairie-angerville@wanadoo.fr

Lundi 8 h 30 / 12 h 00 - 14 h / 17 h
Mardi 8 h 30 / 12 h 00 - 14 h / 18 h
Mercredi 8 h 30 / 12 h 00 - 14 h / 17 h
Jeudi 8 h 30 / 12 h 00 - 14 h / 18 h
Vendredi 8 h 30 / 12 h 00 - 14 h / 19 h



POINT EMPLOI & MISSION LOCALE

En Mairie

Lundi 9 h 30 / 11 h 30



DÉCHETTERIE

Zone Industrielle du Bois de la Fontaine
 10 rue des Épis
 91670 ANGERVILLE
 Téléphone : 01.64.95.39.39

Mercredi 9 h / 13 h – 14 h / 18 h
Jeudi 9 h / 13 h – 14 h / 18 h
Vendredi 9 h / 13 h – 14 h / 18 h
Samedi 9 h / 13 h – 14 h / 18 h



SÉCURITÉ SOCIALE

Centre Social
 Avenue du Général Leclerc
 91670 ANGERVILLE
 Téléphone : 01.64.95.21.25

1 vacation par mois le 1er lundi de 9h à 12h



BIBLIOTHÈQUE

27 Rue Jacob
 91670 ANGERVILLE
 Téléphone : 01.64.95.28.36

Mardi 16 h / 18 h
Mercredi 15 h / 18 h
Samedi 15 h / 18 h



PISCINE

Chemin d'Autruy
 91670 ANGERVILLE
 Téléphone : 01.64.95.33.04



Période hivernale

Mardi 17 h / 18 h 30
Mercredi 15 h / 18 h 30
Vendredi 17 h / 18 h 30



Période estivale

Lundi fermée le matin & 14h00-19h45
Mardi 10h-12h & 14h30-19h30
Mercredi 10h-12h & 14h30-19h30
Jeudi 10h-12h & 14h30-19h30
Vendredi 10h-12h & 14h30-19h30
Samedi 10h-12h & 14h30-19h30
Dimanche 10h-13h & 15h00-19h30



Tarifs des entrées :
























*Enfants (- 16 ans)	1,35 €
*Adultes	2,15 €
*Visiteurs	0,90 €



Une borne CAF est à votre disposition en Mairie

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

 BÂTIMENTS ACCESSIBLES AUX PERSONNES HANDICAPÉES

DATE	ORGANISATEUR	MANIFESTATION	LIEU	
26 septembre	C.S.A.P.	LOTO	Salle Polyvalente	
3-4-5 octobre	MUSIC' HALL	OPERA D'OFFENBACH	Salle Polyvalente	
10 octobre	A.J.R.A	SPECTACLE	Salle Polyvalente	
11 octobre	JUDO	LOTO	Salle Polyvalente	
19 octobre	C.C.A.S	REPAS DES AÎNÉS	Salle Polyvalente	
25 octobre	MUSIQUE	LOTO	Salle Polyvalente	
31 octobre	TEMPO DANSE	BAL DE HALLOWEEN	Salle Polyvalente	
1er novembre	HAND BALL	LOTO	Salle Polyvalente	
11 novembre	MAIRIE	COMMÉMORATION ARMISTICE 14-18	Salle Polyvalente	
15 novembre	ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES	LOTO	Salle Polyvalente	
22 novembre	TWIRLING	LOTO	Salle Polyvalente	
29 novembre	COHELINS	BAL GINGUETTE	Salle Polyvalente	
30 novembre	COMITÉ DES FETES	BOURSE AUX JOUET	Salle Polyvalente	
5 décembre	TELETHON	SPECTACLE	Salle Polyvalente	
6 décembre	TELETHON	BELOTE	Salle Polyvalente	
13-14 décembre	COMITÉ DES FÊTES	MARCHÉ DE NOEL	Salle Polyvalente	
19 décembre	AMICALE SAPEUR POMPIER	LOTO	Salle Polyvalente	
20 décembre	TEMPO DANSE	BAL DE NOËL	Salle Polyvalente	
21 décembre	GROUPE D'UN SOIR	SPECTACLE	Salle Polyvalente	
31 décembre	DIAMAND BLEU	BAL DE LA SAINT SYLVESTRE	Salle Polyvalente	
10 janvier 2009	MAIRIE	VŒUX DU MAIRE	Salle Polyvalente	
11 janvier 2009	LEA	GALETTE	Salle Polyvalente	
17 janvier 2009	COMITÉ DES FÊTES	REPAS	Salle Polyvalente	

RANDO SUD ESSONNE

Les sorties de printemps ont connu un grand succès ; ainsi 38 adhérents ont participé au week-end de mai : traversée de la baie du Mont St Michel, escapade aux îles de Chausey, promenades vers St Pair, Carolles, la vallée du Ludes.



Ensuite, ce fut une rando dans les gorges d'Apremont, en forêt de Fontainebleau.

En juin, une journée de marche nous a conduit dans le Perche, et la saison s'est terminée par un parcours le long de la petite ceinture nord à Paris.

Le 21 Septembre 2008, les sorties mensuelles reprendront avec la visite du château de Maintenon, suivie d'une randonnée dans la région.

Pour tous renseignements,

vous pouvez contacter Simon Beaudonnat, président de l'association au 01 64 95 29 73 ou Evelyne Philippon au 01 64 95 28 13, vice-présidente.

Venez sur notre stand le 13 septembre 2008 au forum des associations !

ASSOCIATION ARTISTIQUE DE LA RÉGION D'ANGERVILLE

Section ARTS PLASTIQUE (1er étage de la Piscine)

Cours de DESSIN-PEINTURE-SCULPTURE
Avec professeur

Le mardi 17h30 à 20h30
Le mercredi de 14h à 16h
Début des cours le 16 septembre
Renseignements : 06.68.97.52.91

Cours DESSIN - PEINTURE GRATUIT - sous les conseils des membres bénévoles de l'A.A.R.A

Le samedi de 14h à 15h30
Début des cours le 18 octobre
Renseignements : 01.64.95.30.24

Pour toutes ces activités, la carte de l'association (10€ l'année) est OBLIGATOIRE

Section MUSICALE (chants au 2ème étage du nouveau centre culturel)

Cours pour enfant (à partir de 7 ans) avec une artiste professionnelle

Le mercredi de 17h30 à 18h30
Début des cours le 1er octobre
Renseignements : 01.64.95.25.78

Réunions gratuites adultes pour chanter avec une artiste professionnelle

Le lundi de 20h30 à 21h30
Début des réunions le 15 septembre
Renseignements : 01.64.95.25.78



Manifestations futures

- « Les Goûter de l'A.A.R.A. » (chanter, écouter et faire du karaoké) ➡ Dimanche 05 octobre, 15h centre culturel. 2€
 - « 4ème biennale de Poésie » ➡ Dimanche 16 novembre à 15h, centre culturel. Entrée gratuite
 - Exposition « le Cirque » ➡ Du 24 janvier au 1er février 2009, salle Saint Paul. Entrée gratuite
 - 20ème Salon d'art ➡ Du 22 au 29 mars 2009. Les artistes voulant exposer doivent demander le règlement de l'Association.
- Pour tout renseignement, appelez le 01.64.95.30.24**

ODEFIA



ODEFIA est une nouvelle association créée en 2007. Cependant, ses membres sont déjà bien connus dans le milieu associatif angervillois, chacun dans leur domaine. Cette nouvelle association s'est donnée pour objectif d'organiser des événements festifs, avec pour premier "défi" : *Le Réveillon de la Saint Sylvestre du 31/12/2007*.

Ce coup d'essai a été tout à fait réussi. Le menu, fort apprécié, a été ponctué par quelques touches d'humour, les danseurs s'en sont donnés à cœur joie. Nombreux étaient les convives encore là au petit matin pour la Soupe à l'oignon !

Ayant à peine eut le temps de souffler, le Samedi 2 Février 2008, nous avons organisé une *Soirée Musicale*, en partenariat avec un Groupe de musiciens : "Les STITS". Un concert Pop-rock suivi d'une soirée dansante. De plus, lors de l'entracte, nous avons eu le plaisir de recevoir un duo de guitaristes angervillois : "The Backbirds", que beaucoup avaient découvert en Décembre lors du spectacle du Téléthon.



Notre prochain projet le Samedi 04 AVRIL 2009 sera : une *Soirée Gauloise*, avec repas, jeux etc ... **déguisement OBLIGATOIRE !** Dès lors, chacun peut donc commencer à chercher, ou à créer, son costume ! Tous les Gaulois seront les bienvenus, mais également les Romains, Esclaves, Egyptiens, Barbares, Vikings et autres Cléopâtre ou César.

LES RESTOS DU CŒUR D'ANGERVILLE

Fonctionnent essentiellement pendant la Campagne « hiver », (1ère semaine de décembre à dernière semaine de mars). Ensuite, d'autres associations prennent le relais.

La Campagne hiver 2007/2008 a vu le nombre de nos bénéficiaires augmenter. Nous avons commencé la première semaine avec **360 repas distribués** et nous avons terminé la dernière semaine avec **10636 repas**.

Une de nos bénévoles s'occupe des livraisons auprès des personnes âgées et des personnes handicapées. Les Restos du Cœur d'Angerville ont aidé des bénéficiaires venant de **9 villages (91 et 28)**.

En principe, prochaine campagne à partir de la **1ère semaine de décembre 2008**.

Les jours de distribution se feront le **mardi et le vendredi**. Des informations complémentaires seront fournies le moment venu.



LA PAGE DU MONDE COMBATTANT



C.E.A.C.A.
COMITE d'ENTENTE
des ANCIENS COMBATTANTS d'Angerville

ANGERVILLE LE 27 MARS 2008 - Sépulture de Germain MULARD

En ce jeudi 27 Mars 2008 à l'église d'Angerville, les Anciens Combattants rendaient un ultime hommage à Germain MULARD, Président d'Honneur du CEACA depuis l'année 2004 .

Germain avait présidé la Section UNC d'Angerville de 1970 à 2004.

Il nous laisse le souvenir d'un homme intègre et responsable sachant prendre les bonnes décisions au bon moment .

Les honneurs lui furent rendus par la délégation des drapeaux d'Etampes, associés aux drapeaux des Comités CEAC et FNACA d'Angerville au nombre de sept, et la bannière de la fanfare Angervilloise que Germain avait dirigé pendant 25 années.

Nous remercions particulièrement les personnalités présentes à la cérémonie, Monsieur Guy CROSNIER Conseiller Général du canton de Méréville, Monsieur Lucien CHAUMETTE Maire d'Angerville, Monsieur Jean DUCOUX Président Départemental de l'UNC .

Nous renouvelons nos condoléances à toute sa famille, son Fils et sa Belle-fille, ses Petits Enfants et Arrières Petits Enfants.



FÉDÉRATION NATIONALE
DES ANCIENS COMBATTANTS
EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE

10 MAI 1958 / 10 MAI 2008 - 50 ANS DÉJÀ

Il y a cinquante ans, le 10 Mai 1958, dans la région de l'Ouarsenis en Algérie tombait Roger LECLAINCHE , victime dans un conflit qui mit très longtemps avant de s'appeler « GUERRE ».

Roger, enfant d'Angerville, faisait partie de ces militaires présents dans cette guerre, non pas par choix idéologique mais par obéissance civique .

Nous qui avons eu la chance d'en revenir avons tenu, un demi-siècle après, à honorer notre ami comme il était de notre devoir .

La cérémonie s'est déroulée au cimetière d'Angerville, devant la tombe de Roger et en présence de sa famille.

Un dépôt de gerbes, offertes par Monsieur MARLIN notre Député, Monsieur CROSNIER Conseiller Général, la Municipalité d'Angerville et le Comité FNACA d'Angerville fut effectué.

Dans son allocution, notre Président Th. BUFFET rappela les faits et remercia les gens présents, la famille de Roger, Monsieur le Conseiller Général, Monsieur le Maire et les Membres du Conseil Municipal, les Musiciens, Gendarmes et Pompiers ainsi que nos camarades Anciens Combattants, accompagnés des drapeaux des Comités d'Angerville, Cerny, Dourdan, Mennecy , Morigny ,Pussay et des Pompiers d'Angerville .

Les différentes sonneries exécutées par la Fanfare, assurèrent une solennité parfaite à notre cérémonie empreinte d'un profond recueillement .

C'est dans un ordre tranquille que la Fanfare nous conduisit ensuite vers le Centre Culturel ou nous attendait un apéritif offert par la Municipalité .

Une demande d'attribution à une voie publique du nom de Roger LECLAINCHE a été formulée au près de la municipalité .

Contact Anciens Combattants Angerville : Th. BUFFET Tél. 01 64 95 22 41

ASSOCIATION TEMPO DANSE - ANGERVILLE

Le Bureau

Président :	M. Yannick Garreau
Secrétaire :	M. Gabriel Courouble
Trésorière :	Mme Viviane Prévost



L'association a pour but essentiel le développement d'activités aussi bien culturelles, sportives ou para sportives, visant à promouvoir la pratique de la danse, en dehors de toutes idées politiques ou confessionnelles.

Le ou les lieux où se déroulent les activités de l'association :

le lundi soir de **18h00 à 19h30** complexe culturel cours de **modern jazz** adulte
 le jeudi soir de **18h15 à 19h15** salle polyvalente **funky jazz** 9 ans et plus
 jeudi matin de **11h00 à 12h00** complexe culturel **lignes de danses**
 jeudi soir de **19h30 à 20h30** salle polyvalente **danses de salon débutant**
 et de **20h30 à 21h30** salle polyvalente **danses de salon 3ème niveau**



consultez nos activités sur le

Site Internet : www.fusion-dance.fr - **Tel :** 01-64-95-02-35 / 06-89-54-03-99

MOUVEMENT PLUS FACILE

ACCESSIBILITÉ POUR TOUS



TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ par ce problème :

- Les handicapés au premier chef
- Les personnes âgées, car l'âge avançant la mobilité se réduit
- Les valides, parce que la vie est pleine d'embûches et que personne n'est maître de son destin.

Notre action pour 2008 :

- Création des supports d'information nécessaire
- Participation au forum du handicap à **CHAMARANDE**
- Démarchage des communes de l'Essonne de 5 000 habitants et plus, pour développer la signalétique
- Etat des lieux et balisage d'une grande ville de l'Essonne : cette année sera consacrée à **ARPAJON**
- Aides ponctuelles en faveur d'handicapés en difficultés.

Pour une modique cotisation annuelle de **5 €**, devenez membre de l'association et tendez la main à ceux qui en ont besoin.

REJOIGNEZ-NOUS, AIDEZ-NOUS, ET MERCI D'AVANCE...

Contact : Daniel PLENOIS 06.31.79.53.64

ANGERVILLE BILLARD CLUB

SAISON 2007-2008



Par équipes : 5^{ème} du Championnat d'Eure et Loir du challenge du Centre. Éliminé en 8^{ème} de finale de la Coupe de France 3 bandes par La ROCHELLE

En compétition individuelle : Deux champions de district

COUTANT François, Bande 40 Pts ; 6^{ème} en finale de ligue

ROUSSEAU Félix, Bande 30 Pts ; 4^{ème} en finale de ligue

MEUNIER Arnaud ; Vice champion d'Eure et Loir et 2^{ème} en finale de ligue

Ce bon palmarès s'enrichit encore de nombreuses places en finale dans différentes catégories

L'objectif de la saison prochaine, atteindre les mêmes scores, voir plus.

En attendant, place à l'entraînement et à l'initiation des nouvelles recrues qui, j'espère, viendront nombreuses.

Venez nombreux nous rejoindre, jeunes et moins jeunes, pour pratiquer ce sport

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

- **Mairie d'Angerville**
- **A la salle de Billard : Tél. 0164953913 à partir de 18h**

LE PRÉSIDENT

J. CAUVET

Taekwondo

L'association **TAC** est heureuse d'accueillir vos enfants de 7ans à 12 ans tous les lundis et jeudis de 18h à 19h (sauf vacances scolaires)

TAC (**T**aekwondo **A**ngerville **C**lub) redémarre sa nouvelle saison 2008-2009 sur ses tatamis situés « 3 avenue des pensées 91670 Angerville . »

Les cours sont assurés par Mr TO Sovan, 3^{ème} DAN, professeur de taekwondo (brevet d'état) depuis de nombreuses années.

Une démo est prévue lors du Forum des associations qui se déroulera le **13 septembre 2008 de 14h à 19h** au gymnase Gabriel THIROUIN, **VENEZ NOMBREUX !**



Pour plus d'informations vous pouvez joindre directement notre professeur au : 06.82.68.51.43

Ou, nous écrire par mail sur le site de l'association à : asso.tac91@yahoo.fr

Les Music'halles

L'association "Les Music'halles du Canton de Méréville" a été fondée en 1994 pour développer l'action culturelle dans le Canton. D'abord c'est la Halle de Méréville qui a servi de cadre à des concerts comme le Requiem de VERDI, Le



« La Vie Parisienne », Salle Polyvalente Guy Bonin - 2006

Carnaval des animaux de Saint-Saëns, la Misa di Gloria de Puccini; il y a eu les concerts de fin de stage d'orchestre, des opéras comme Cavaleria Rusticana, Paillasse, la Belle Hélène. Depuis 2000, la commune d'Angerville nous reçoit dans la salle Guy Bonin. La chorale des Baladins, sous la direction de Marinette IOOS, y a donné les Carmina Burana ; les CM1 et CM2 des écoles d'Angerville et Méréville ont donné des concerts de chant choral avec l'ensemble de cuivres de Paris et un ensemble de jazz; il y a eu en 2006 "la Vie Parisienne" d'Offenbach et cette année les **4 et 5 octobre 2009 du même Offenbach "Les Brigands" à la Salle Polyvalente Guy BONIN**. L'association a créé également un cours de théâtre pour adultes et adolescents.

CLUB SPORTIF ANGERVILLE PUSSAY - C.S.A.P.

Une nouvelle saison va bientôt démarrer pour le Club Sportif Angerville-Pussay, club phare du football dans l'extrême sud-Essonne.

En effet, dès début septembre, les couleurs jaune et bleu seront présentes, du Débutant au Vétéran, dans toutes les compétitions organisées par le District d'Eure-et-Loir, y compris chez les Féminines. Avec le label « Prestige » obtenu par l'Ecole de Football, nul doute que les jeunes joueurs se feront remarquer sur tous les terrains.

Quant à l'équipe 1^{ère}, une rude tâche l'attend : remonter en 1^{ère} Division Départementale. Une marche nécessaire vers l'accession en Promotion de Ligue, objectif prioritaire du club.

Pour bâtir des structures et un encadrement pérennes, le CSAP fait appel à toutes les bonnes volontés. Joueurs, joueuses et dirigeants sont sûrs de progresser grâce à une formation régulière et de qualité dispensée par des bénévoles qualifiés, ou en participant aux différents stages mis en place par le District d'Eure-et-Loir. Rejoignez le CSAP pour participer à son essor ! Pour la saison 2008-2009, le CSAP recherche en particulier des joueurs dans les catégories 15ans (nés en 1994 et 1993), 18ans (nés en 1992, 1991 et 1990) et Seniors (nés en 1989 ou avant).



Renseignements et inscriptions auprès du président André Boivin - Tél. 06.89.57.97.08 - 01.64.95.25.93 - Email : cs.angervillepussay.foot@wanadoo.fr

A noter sur vos tablettes,

nous organisons un loto

**LE 26 SEPTEMBRE 2008
&
LE 13 MARS 2009**

**À 20h30, salle Polyvalente
Guy Bonin à Angerville**

COMITÉ DES FÊTES D'ANGERVILLE

Rejoignez le Comité des Fêtes !

Le Comité des Fêtes d'Angerville vous souhaite une excellente rentrée et vous invite, toutes générations confondues, à rejoindre ses membres bénévoles pour la préparation des fêtes et animations du pays au cours de cette année 2008-2009 !

Bénévolat, convivialité et bonne humeur constituent plus que jamais les ingrédients d'une fête réussie, comme en a témoigné la Grande Cavalcade organisée en mai 2008 dans les rues d'Angerville. Encore un grand merci à tous les bénévoles pour leur mobilisation et au public, pour sa présence et ses encouragements.



Parmi les prochains rendez-vous à noter:

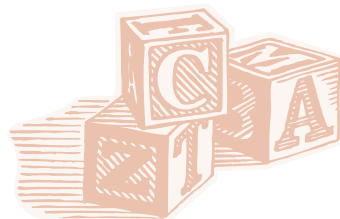
le Forum des Associations (13 Septembre), le Téléthon et la bourse aux jouets (décembre).

Dans la perspective de la préparation d'une nouvelle grande fête ou cavalcade, vous allez également pouvoir, dans les mois qui viennent, selon vos disponibilités et envies, rejoindre les bénévoles du Comité des Fêtes, soit à l'atelier de confection de « Fleurs » soit à l'atelier de préparation de chars et de décors. Pour l'ensemble de ces activités et bien d'autres à venir, toutes les personnes de bonnes volontés sont les bienvenues...

Envie de nous rejoindre ? Rien de plus simple !

Faites vous connaître sans plus attendre auprès de l'équipe du Comité des Fêtes d'Angerville ou auprès de **Françoise Boivin, Présidente au 01 64 95 25 93.**

Nous organisons :



UNE



« BOURSE AUX JOUETS »

Réservée aux enfants

Le Dimanche 30 Novembre 2008

à la salle polyvalente



UN



« MARCHÉ DE NOËL »

Les 13 et 14 Décembre 2008

à la salle polyvalente



TELETHON



L'édition 2008 se prépare...

Le collectif "Angerville pour le Téléthon" invite cette année encore enfants et adultes, particuliers, associations, personnel communal, municipalité, commerces et entreprises à créer l'événement sur notre commune en participant, tous ensemble, aux animations solidaires organisées les **5 et 6 décembre prochains** au profit de l'Association Française contre les Myopathies.

Ce formidable soutien pour les malades et la recherche sur les maladies génétiques (**6 200 € collectés l'an passé à Angerville !**) devrait s'illustrer cette année par une grande soirée repas/spectacle, un fil rouge, des animations sportives, des concours de belote et poker et bien d'autres surprises encore...

Les bénévoles du Collectif "Angerville pour le Téléthon" se retrouvent pour une nouvelle réunion préparatoire **mercredi 1er octobre à 20h30** au Centre Culturel (Salle du 1er étage, bâtiment A).

Comme chaque année, toutes celles et ceux qui souhaitent s'engager bénévolement pour aider à l'organisation des manifestations du Téléthon sont les bienvenus !

A bientôt,

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque vous accueille :

- Le **Mardi** de **16h à 18h**
- Le **Mercredi** et le **Samedi** de **15h à 18h**

Elle se situe au **27 rue Jacob** et son accès est **gratuit pour tous les Angervillois**.
Internet est à votre disposition pour vos recherches culturelles.

Pour les derniers mois de l'année 2008, elle vous propose :

Un concours de peinture sur le thème de "**la nature morte**" auquel vous pouvez participer.
Il suffit que vous aimiez peindre ou dessiner.

Vous pouvez venir chercher un règlement ou apporter vos œuvres durant tout le mois de Septembre.
Une **exposition** aura lieu du **04 au 24 Octobre** avec **remise des prix le 24 Octobre 2008**.



Heure du Conte pour les tout-petits (0-3 ans) : le mardi 1 fois par mois

Mardi 21 Octobre
Mardi 4 Novembre
Mardi 2 Décembre

} 15 h 00

Les Histoires du mercredi pour les 3-7 ans : le mercredi 1 fois par mois

Mercredi 24 Septembre
Mercredi 8 Octobre
Mercredi 19 Novembre
Mercredi 17 Décembre

} 15 h 30

TWIRLING BATON

SPORT ARTISTIQUE MANIEMENT DU BATON – GYMNASTIQUE – EXPRESSION CORPORELLE



Entraînements au gymnase d'Angerville le mardi, mercredi et vendredi
De 18h30 à 20h30 suivant catégories.

COMPÉTITIONS :

GRAND PRIX DE FRANCE (DÉBUTANTS) ;
COUPE DE FRANCE ;
CHAMPIONNAT DE FRANCE.



TARIFS :

Mini-Twirl (3/6 ans)	80 €
Loisir (à partir de 6 ans) sans compétition	100 €
Petite/Moyenne/Grande (avec compétitions)	120 €

CYCLO CLUB D'ANGERVILLE

"ENVIE DE VÉLO ? REJOIGNEZ LE C.C.A. !"

Que vous soyez nouveaux habitants ou Angervillois depuis de nombreuses années, le Cyclo Club d'Angerville profite de cette fin d'été pour vous souhaiter une bonne rentrée 2008 !

L'occasion aussi de vous inviter à rejoindre les 70 licenciés de notre club pour pratiquer le vélo à votre rythme et en toute convivialité.



Le CCA (sponsorisé par le magasin Leclerc) propose en effet à tous les amateurs de la "petite reine", des sorties tout au long de l'année sur les routes de notre belle région, essentiellement le week-end (dimanche matin) et les jours fériés mais aussi les mardis et jeudis (13h30) au départ du Club, rue des écoles (près du Centre Culturel).

Alors si vous souhaitez "rouler" en groupe dans une ambiance agréable, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors du Forum des Associations et, pourquoi pas, nous rejoindre la saison prochaine afin de rouler avec nous !



Contact : Jacques Drappier (Président) - Tél. 01.64.95.33.86

GROUPE D'UN SOIR



Notre association a fini l'année sur les chapeaux de roues !

En effet, le Vendredi 7 Décembre 2007, nous avons apporté notre participation au spectacle organisé pour le Téléthon, et le lendemain, nous étions au Château de Valnay pour la première de notre spectacle "**Sabotage au pays du Père Noël**", à l'occasion d'un arbre de Noël associatif très convivial.

**GROUPE
D'UN
SOIR**

Le week-end suivant, nous avons rejoué notre spectacle dans le cadre du Marché de Noël d'Angerville, avec une "générale" le Vendredi et une représentation le Samedi soir. Les spectateurs – petits et grands – venus très nombreux, ont suivi avec intérêt les péripéties du père Noël, des Lutins, des Rennes, de la Fée des Glaces et surtout de ... **Vladimir !**

A noter : Nous rejouerons ce spectacle à Angerville l'après-midi du Dimanche 21 Décembre 2008 (et peut-être dans les Communes des alentours selon les demandes).



Enfin, le Jeudi 08 Mai, nous avons renouvelé notre Vide-Grenier. Tous nos fidèles exposants étaient là, mais aussi beaucoup de nouveaux. Les visiteurs ont été très nombreux et ils ont pu chiner tranquillement sous le soleil radieux de cette année ! Quant à nous, à la buvette, nous n'avons pas chômé !!!

Côté Exposition, cette fois-ci, nous avons accueilli des véhicules militaires, et nous remercions sincèrement tous les propriétaires qui sont venus déguisés et ont vraiment contribué à l'animation de cette journée.

A bientôt...

ACOMA

L'Association Culturelle Outre-Mer d'Angerville poursuit son aventure, à savoir, promouvoir la culture des départements d'outre-mer et faire découvrir la diversité des spécialités culinaires des îles. Pour cela, nous organisons de multiples manifestations : podium, spectacle de danses, repas...

Nous vous invitons à venir nous rejoindre au sein de l'association soit en tant que bénévole, soit en tant que danseur pour animer nos spectacles.

L'adhésion annuelle est de **12 €** et les répétitions de danses (folklore, biguine, dance hall, masurka, salsa...) se dérouleront tous les **dimanches** à Angerville à partir de septembre 2008.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à venir nous rencontrer sur le stand **ACOMA** lors du **Forum des Associations** qui aura lieu le **Samedi 13 septembre** au Gymnase d'Angerville.

Manifestations à venir :

- Journées du Téléthon
- Soirée des Cantiques



**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
VEUILLEZ CONTACTER CLARISSE EMICA, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION AU 06.34.07.44.35**

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE - SUD ESSONNE**NOUS SOMMES :**

Une Association d'aide à domicile pour les personnes âgées, les personnes handicapées, ou les personnes en perte d'autonomie.

Nous vous offrons l'aide dont vous avez besoin par l'intermédiaire d'un personnel qualifié et expérimenté.



A.F.R. D' ANGERVILLE ET MEREVILLE ET SES ENVIRONS

BP 30 - 13 AVENUE DU GAL LECLERC

91670 ANGERVILLE

TÉL. 01.64.95.28.41 - 06.09.67.37.26



VOUS ETES	VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE
<ul style="list-style-type: none"> • une personne âgée • une personne handicapée • une personne en difficulté • vous sortez de l'hôpital... 	<ul style="list-style-type: none"> • Que votre domicile soit entretenu • Avoir de la compagnie • Que vos enfants soient accompagnés à l'école.... • Des démarches administratives



Contactez notre responsable de secteur

Mme Charpentier

01.64.95.28.41

G. COUROUBLE

ANIMATION DES JEUNES DE LA RÉGION D'ANGERVILLE

L'A.J.R.A compte 42 Membres actifs de 12 à 26 ans. Elle a pour but premier le resserrement des liens entre les jeunes d'Angerville et ceux de la région (Méréville, Etampes, Pussay, Dourdan...),notamment par le biais d'activités aussi bien sportives, culturelles que ludiques. Elle propose des activités régulières (minimum 2 fois par mois) pour une inscription annuelle de 12 €.

Cette année, nous avons participé pour la première fois à la préparation de la cavalcade. Elle fut très appréciée et riche d'enseignements pour une vingtaine de jeunes. En effet, la plupart d'entre eux n'avaient jamais tenu un marteau ou encore une scie. Ils se sont pourtant relayés, pendant presque 2 mois, sous les conseils de Claude DELACHAUME afin de créer le char d'Aladin, se découvrant au passage une véritable passion pour le bricolage.

Notre dernier tournoi de foot à connu un franc succès, puisque cette année nous avons accueilli plus de 130 personnes venant de toute la région. Et nos tournois de poker lancés cette année, rassemblent toujours plus de monde.

Parallèlement à ces manifestations, grâce au prêt de matériel de l'association L.E.A, nous avons pu proposer en début d'année une activité musculation qui accueille prêt de 15 membres, 4 fois par semaine, ainsi qu'une activité danse (Popping, dérivé du hip hop) qui rassemble 10 danseurs et danseuses assidus.

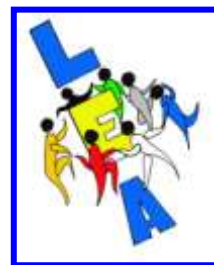
Prochaine manifestation : Spectacle le 10 octobre

Week-end à Center Parc 24-25 Octobre

Pour plus d'information : Cédric CHIHANE au 06.32.42.87.07

LOISIRS ESPACE ANGERVILLOIS

ACTIVITES 2008 / 2009



AU CLUB CENTRE SOCIAL
RENSEIGNEMENTS TEL : 01 64 95 21 78

ACTIVITES MANUELLES Peinture sur soie, sur verre, sur abat-jour, vitrines miniatures etc...	TOUS LES LUNDIS À PARTIR DE 14H REPRISE LE LUNDI 6 OCTOBRE
ACTIVITES DIVERSES Activité ludophile : jeux de cartes, triominos, rami, dominos, petits chevaux, etc...	TOUS LES JEUDIS À PARTIR DE 14H TOUTE L'ANNÉE
SCRABBLE	TOUS LES VENDREDIS À PARTIR DE 14H REPRISE LE VENDREDI 5 SEPT.
PATCHWORK	MENSUEL LE MARDI À PARTIR DE 14H REPRISE LE MARDI 23 SEPT.
AQUA-GYM	TOUS LES MARDIS DE 16H À 17H À LA PISCINE REPRISE LE MARDI 23 SEPT.
SORTIES	1 sortie par mois
VOYAGE	1 fois par an
VENTE DE CADEAUX DE NOEL	MARCHÉ DE NOËL SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

AU NOUVEAU CENTRE CULTUREL 2^{ème} ETAGE
RENSEIGNEMENTS TEL : 01 64 95 30 24

GYMNASTIQUE ET MUSCULATION	TOUS LES MARDIS DE 18H À 20H TOUS LES JEUDIS DE 10H À 11H INSCRIPTIONS LE JEUDI 2 OCTOBRE
GYMNASTIQUE DOUCE POUR RETRAITES	TOUS LES VENDREDIS DE 10H À 11H INSCRIPTIONS LE VENDREDI 3 OCTOBRE
GYMNASTIQUE & DANSE POUR ENFANTS à partir de 5 ans	TOUS LES MERCREDIS DE 15H30 À 17H00 TOUS LES SAMEDIS DE 10H30 À 11H30 INSCRIPTIONS LE MERCREDI 1ER OCTOBRE
DANSES DE LIGNE	TOUS LES JEUDIS DE 11H À 12H INSCRIPTIONS LE JEUDI 11 SEPTEMBRE

A.D.C.A.



L'A.D.C.A. AVAIT RAISON. Souvenez-vous ! Voilà 6 ans, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères battait des records d'inflation, soulevant la légitime colère des Contribuables et entraînant la création de l'A.D.C.A.

Très rapidement, les multiples causes de cette flambée furent établies : nous les avons exposées à maintes reprises, nous n'en imposerons pas une nouvelle et fastidieuse lecture. Cependant, il en est une sur laquelle il nous faut revenir : la grave carence des services de Tutelle engageant *ipso facto* **la responsabilité de l'ETAT.**

Ce navrant constat a fait l'objet de commentaires tout aussi navrants ! « *Les gens de l'A.D.C.A. sont des gens de gauche ! Ils racontent n'importe quoi ! Et puis, contre l'ETAT, on ne peut strictement rien faire ! Etc...* » **Autant d'affirmations qui ne sont que des contrevérités !**

Quand des salariés, quels qu'ils soient, accomplissent incorrectement la mission leur étant confiée, qui d'autre que leur **PATRON** supporte la responsabilité de leur incompétence, voire, hélas, de leur malhonnêteté ? Or, dans le cas qui nous préoccupe, le **PATRON, c'est l'ETAT. Il n'y a aucune implication POLITIQUE dans le fait d'attaquer l'ETAT en sa qualité de PATRON.**

Et, comme tout Employeur, **l'ETAT peut être tenu pour Responsable** dans les erreurs ou le laxisme de son Personnel, quel qu'en soit le Grade. C'est ce que vient de prouver le Tribunal Administratif d'ORLEANS qui, dans un Jugement rendu le 07 Août dernier **a condamné l'ETAT à verser au SITREVA (ex-SYMIRIS) la somme de 1 365 557 € à laquelle s'ajouteront les intérêts depuis Juillet 2003.**

Cette condamnation est TRES IMPORTANTE car le système de défense des dossiers déposés au Tribunal Administratif de VERSAILLES pour permettre aux Plaignants de récupérer leur T.E.O.M. repose en partie sur cette Responsabilité Etatique. Si celle-ci apparaissait dans le Rapport de la Cour des Comptes de la Région Centre, elle n'était pas clairement établie. Avec ce Jugement, le doute n'est plus permis !

Aussi, nous invitons tous les Angervillois conscients de l'opportunité à saisir, de contester leur TEOM 2007 (il est encore temps !), de même qu'ils auront très certainement à contester celle de 2008 dès qu'elle sera connue.



Pour cela, il convient de prendre contact avec Alain SERVAIN, Président de l'A.D.C.A.,
15, Allée des Prairies – ANGERVILLE – Tél. 01.69.95.01.34 – Courriel : alainservain@yahoo.fr

COMITE FAMILIAL



Le COMITE FAMILIAL a organisé sa 50^{ème} Kermesse, le 1^{er} Mai au centre culturel.

Cette journée débute par la messe de l'Ascension en l'église St Pierre St Eutrope, et pour fêter cette anniversaire, un pot de l'amitié est offert à tous, accompagné par la Société Musicale d'Angerville.

Un buffet repas froid qui s'est déroulé dans une salle du centre culturel, dans une bonne ambiance, ceci afin de créer des liens d'amitié, a été fort apprécié.

Le Comité Familial remercie chaleureusement les associations : A.A.R.A, ACOMA, A.J.R.A, LEA, La Société Musicale, le twirling Bâton qui ont animé de leur prestation toute l'après-midi.

Les stands, jeux divers, buvette et pâtisserie ont fait des heureux, ainsi que la tombola ; le 1^{er} lot : un téléviseur LCD a été gagné par Mr et Me BROSSIN, bravo les gagnants.

Merci aux visiteurs qui se déplacent avec gentillesse pour nous encourager.

Nous rappelons que les bénéfices de cette journée, reviennent à la paroisse pour les petits aménagements de l'église ou autres. Merci aux bénévoles qui préparent et sont ensuite disponibles pour que cette journée de plein air, même avec un peu de pluie, soit une réussite.

Le Bureau

LES COCHELINS

Nouveau Bureau

Président :	M. Courouble
Vice-présidente :	Mme Gossaume
Secrétaire :	Mme Sohier
Secrétaire adjointe :	Mme Bonin
Trésorière :	Mme Cournault
Trésorière adjointe :	Mme Filleau
Membres :	Mme Nault, Mme Courouble



Reprise des répétitions

Répétition à la salle St Paul rue Cassegrain le **vendredi 3 octobre 2008** à 20h30



Prochaines manifestations

- **Samedi 29 novembre 2008** Bal guinguette/repas à la salle polyvalente Guy Bonin
- **Vendredi 6 et Samedi 7 février 2009** spectacle « Les petits métiers »
- **Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 novembre 2009** spectacle « Les petits métiers »



Projet pour 2008/2009

Nous sommes en pourparler pour la création d'un cours de théâtre pour les enfants angervillois avec un professeur de Méréville et d'apporter une touche de professionnalisme dans nos spectacles.

**Le Président
G. COUROUBLE**

JUDO CLUB

Venez nous rejoindre dans notre dojo avec Catherine Rabiller, le professeur diplômé d'état pour pratiquer le judo, sport complet.

A bientôt au dojo centre culturel, aux horaires des cours.

Le bureau

Baby judo	le mercredi	de 17h30 à 18h30
Débutants	le mardi	de 18h00 à 19h00
	le mercredi	de 18h30 à 19h30
Confirmés	le mardi	de 19h00 à 20h00
	le mercredi	de 19h30 à 20h30
Adultes	le mardi	de 20h00 à 21h30
	le mercredi	de 20h30 à 22h00



ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE DES VALLEES ET PLAINE DE BEAUCE

Le Syndicat Intercommunal des Vallées et Plaine de Beauce a pour vocation la sensibilisation à la musique au sein de l'Education nationale et l'enseignement dans le cadre de son école.

L'Ecole est ouverte à tous, enfants dès 4 ans, adolescents, adultes, débutants ou non, dont le point commun est de vouloir apprendre un langage qui permet de s'exprimer artistiquement : le Chant, la Musique et la Danse.



Qu'est-ce qu'on apprend?

Disciplines enseignées Accordéon, Batterie, Chant, Clarinette, Flûte Traversière, Flûte à bec, Guitare Classique, Guitare Basse, Piano, Saxophone, Violon, Alto, Violoncelle, Trompette, Danse Contemporaine. A venir : Trombone.

Disciplines collectives Chorale enfants et adultes, Orchestre, Musique de Chambre, Ensembles divers, Formation musicale, Culture Musicale, Préparation Baccalauréat.

Interventions en milieu scolaire Sur demande des écoles, pour favoriser l'épanouissement des élèves, des rencontres et des prestations diverses insèrent tout au long de l'année l'école dans la vie culturelle des communes environnantes. Tournées, stages, galas et portes ouvertes offrent ainsi la possibilité à tous de se produire devant un large public.

Calendrier disponible dès octobre !



Et pour les petits ? Eveil à la musique et à la danse à partir de 4 ans.

Vous rêvez d'intégrer une Fanfare ou une Harmonie ?

Rejoignez celles de Méréville et d'Angerville, qui vous font profiter de nombreux avantages au sein de l'école.

Les tarifs sont disponibles au secrétariat de l'école. Dans le cadre des PRATIQUES AMATEURS, les ensembles sont accessibles par simple adhésion. Lieux d'enseignement : Angerville, Méréville, Saclas.

C'est où ?

ECOLE DE MUSIQUE DE MEREVILLE, RUE JULES FERRY
91660 MÉRÉVILLE. TÉLÉPHONE : 01 64 95 12 20

Horaires du Secrétariat (hors vacances scolaires)

lundi 11h00 à 18h00

mardi et vendredi 8h30 - 12h00 / 14h00 - 18h00

mercredi 8h30 à 17h00

samedi 10h30 à 12h30 sur rendez-vous

**La Directrice
Myriam LOMBARD**

L'ASSURANCE MALADIE DE L'ESSONNE



Un numéro unique pour joindre l'assurance maladie

À partir du 1^{er} juillet 2008, l'Assurance Maladie change de numéro de téléphone. Retenez un seul numéro de téléphone pour joindre votre caisse d'Assurance Maladie le **36 46** avec à la clé une baisse du prix de l'appel.



En appelant le 36 46, vous ne payez que le prix d'un appel local depuis un poste fixe.

Le 36 46, un numéro tout simple pour joindre votre caisse d'Assurance Maladie...

Après avoir composé le 36 46, vous avez le choix entre 2 possibilités :

- **vous souhaitez obtenir des informations sur vos derniers remboursements** : vous tapez étoile sur votre clavier téléphonique ;
- **vous désirez être mis en relation avec un téléconseiller** : vous tapez le numéro de votre département. Avec le 36 46, vous payez uniquement le prix d'un appel local depuis un poste fixe.

Avec le 36 46, vous payez uniquement le prix d'un appel local depuis un poste fixe c'est-à-dire, 0,028 € la minute en heures pleines contre 0,12 € auparavant. Concrètement, le prix de la minute est

Les plates-formes téléphoniques de l'Assurance Maladie

Dans le cadre de sa politique de service, l'Assurance Maladie a mis en place depuis 2002 des plates-formes téléphoniques. Elles permettent aux assurés d'être mis en relation rapidement avec un téléconseiller formé pour répondre à leurs questions.

Depuis janvier 2007, tous les assurés peuvent également connaître les coordonnées des professionnels de santé proches de chez eux et savoir s'ils prennent ou non la carte Vitale. Ils peuvent obtenir une information sur les tarifs des consultations pratiqués par ces professionnels de santé et leur niveau de remboursement.

Pour les médecins à honoraires libres, l'Assurance Maladie donne un repère tarifaire : dans la majorité des cas, il s'agit d'une fourchette des tarifs les plus utilisés par le médecin et du tarif le plus fréquemment pratiqué.

Tout au long de l'année 2008, l'Assurance Maladie enrichira ce service **avec les tarifs des principaux actes techniques et ceux des actes dentaires les plus fréquents.**

Chaque année, 8400 téléconseillers traitent plus de 27 millions d'appels téléphoniques.

Ces plates-formes ont été récompensées en 2006 par l'Association française des centres de relation client pour la qualité de leur accueil téléphonique.

L'ASSURANCE MALADIE DE L'ESSONNE



A savoir

A compter du 1er octobre 2008, les vacations de l'Assurance Maladie sur Angerville s'organiseront de la manière suivante :

- **Bureau d'accueil d'Angerville** (avenue du Général Leclerc)
1 vacation par mois le 1er lundi de 9h à 12h

De plus, la caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne a choisi de faciliter vos envois en ayant une seule adresse postale.

Dès aujourd'hui, quelle que soit la nature de votre envoi pour l'Assurance Maladie : transmission de feuilles de soins, demande de renseignements, obtention de formulaire, réponse à nos courriers... Envoyez-le à :

CPAM

91040 EVRY Cedex

De nombreux avantages avec l'adresse unique : plus besoin de chercher les coordonnées de votre centre d'Assurance Maladie et vos demandes sont centralisées donc traitées plus rapidement.

L'adresse unique, c'est plus pratique !

Vous êtes victime d'un accident ? Déclarez-le à votre Caisse d'Assurance Maladie

Si vous êtes victime d'un accident qui engage la responsabilité d'une tierce personne (victime d'un accident de la circulation, morsure d'animal, coups et blessures...), pensez à la déclarer.

Dans un délai de 15 jours, remplissez l'imprimé de déclaration d'accident.

Pour l'obtenir :

- Appelez la Caisse d'Assurance Maladie au 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Ou

- Connectez-vous sur www.ameli.fr rubrique « Votre Caisse »

Informez aussi votre professionnel de santé que vous le consultez suite à cet accident (médecin, Pharmacien, kinésithérapeute, infirmier,...).

Votre déclaration permettra à votre Caisse d'Assurance Maladie de réclamer à la compagnie d'assurance de la personne responsable le remboursement de vos dépenses de santé.

Cette démarche simple ne modifie en rien les conditions habituelles de prise en charge de vos soins.

SECURITE ROUTIERE

Le Comité interministériel de la sécurité routière (CISR) du 13 février 2008 a décidé de rendre obligatoire la présence dans tous les véhicules* d'un gilet de sécurité et d'un triangle de pré-signalisation à compter du 1er juillet 2008, à l'instar de nombreux autres pays européens ayant déjà adopté cette mesure.

Pourquoi ?

Il s'agit de renforcer la sécurité des usagers en situation d'arrêt d'urgence : la conducteur doit être mieux perçu par les autres usagers lorsqu'il sort de son véhicule et ce véhicule en difficulté doit être mieux signalé.



Mode d'emploi du gilet de sécurité :

Le gilet de sécurité, conforme à la réglementation en vigueur, devra être porté par le conducteur avant de sortir du véhicule, lequel est immobilisé sur la chaussée ou ses abords à la suite d'un arrêt d'urgence.

Ce gilet doit être conforme à la directive 89/686/CEE du Conseil du 21 Décembre 1989 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux EPI (équipements de protection individuelle). Cette conformité est attestée par le marquage C E apposé sur le gilet et par la présence d'une notice d'instruction.

Mode d'emploi du triangle :

Le triangle de pré-signalisation devra se trouver à bord du véhicule. Le conducteur devra le placer sur la chaussée, dès qu'il sort du véhicule, à une distance de 30 mètres au moins de celui-ci ou de l'obstacle à signaler.

Ce triangle doit être homologué conformément au règlement de Genève n°27 en vigueur.

Sa conformité est attestée par le marquage suivant :



N'oubliez pas :

L'allumage des feux de détresse reste obligatoire, lorsque le véhicule en est équipé.

* Cette obligation concerne les conducteurs de véhicules immatriculés en France, de même que les conducteurs de véhicules étrangers circulant en France. En revanche, elle ne s'applique pas aux conducteurs de véhicules à deux ou trois roues et de quadricycles à moteur non-carrossés.

Sanctions applicables au 1er octobre 2008 :

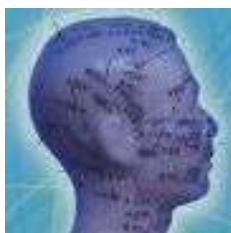
Pour que chaque Français puisse s'équiper dans les meilleures conditions, Jean-Louis Borloo, Ministre d'Etat, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, annonce que l'entrée en vigueur des sanctions pour les automobilistes ne sera applicable qu'à compter du 1er octobre 2008.

A cette date, le non-respect de ces obligations sera passible d'une contravention de la quatrième classe (amende forfaitaire de 135 €, amende minorée de 90 €).

« Ne tardez pas, le gilet et le triangle peuvent vous sauver la vie. Le gouvernement accorde ce délai afin de permettre à tous les particuliers d'acquérir le gilet et le triangle et aux professionnels de doter leur flotte » explique Jean-Louis Borloo.

Pour plus d'informations : www.securite-routiere.gouv.fr

CONTRE ALZHEIMER : activez votre cerveau !



Si l'on considère les grandes avancées en matière de recherche, nous avons de fortes présomptions que, d'ici une bonne dizaine d'années, il sera possible de guérir la maladie d'Alzheimer. Autrement dit, nous devons tout faire pour reculer le plus possible l'apparition de cette maladie, ce qui nous permettra de bénéficier des futurs premiers traitements. Quelles sont les grandes règles de la prévention ? Comment exercer sa mémoire ?

Maladie d'Alzheimer : Quand débiter sa prévention ?

Il faut savoir que les premières lésions de la maladie d'Alzheimer apparaissent dans le cerveau plusieurs décennies avant la manifestation des symptômes. Par ailleurs, notre cerveau est soumis à différents stress et traumatisme tout au long de notre vie dont la compensation diminue avec l'avancée en âge. C'est à partir de ces deux constatations que des médecins, spécialistes des problèmes de la maladie d'Alzheimer, suggèrent de mettre en œuvre des stratégies de prévention autour de la trentaine ou de la quarantaine. Toutefois, les preuves s'accumulent montrant que la prévention débutée à la soixantaine est efficace. Au final, on peut retenir que le plus tôt sera le mieux et qu'il n'est jamais trop tard, tant que la maladie d'Alzheimer ne s'est pas déclarée.

Quelles sont les grandes règles de la prévention d'Alzheimer ?

La prévention de la maladie d'Alzheimer s'organise autour de l'hygiène de vie. Pour certaines personnes, elle est spontanée ou délibérée, pour d'autres, tout reste à mettre en place. Voici les grandes lignes des recommandations actuelles :

Surveiller ses facteurs de risques cardiovasculaires : dépister et corriger l'hypertension artérielle, l'obésité, le diabète, l'excès de cholestérol, éliminer tout tabagisme.

Bien se nourrir.

Pratiquer une activité physique.

Solliciter ses capacités intellectuelles.

Favoriser les activités sociales et de loisirs.

Avoir des activités diversifiées et les pratiquer régulièrement.

En pratique, comment activer son cerveau ? Comment exercer sa mémoire ?

Comme indiqué ci-dessus, pratiquer régulièrement des activités cognitives, sociales et de loisirs est essentiel. Voici quelques pistes pour y parvenir, la principale étant de choisir les activités que vous aimez et si possible plusieurs.



Augmentez vos propres ressources : apprenez une langue étrangère, un instrument de musique, débutez une nouvelle activité.

Etablissez des projets et fixez-vous des objectifs.

Soyez curieux : visitez des expositions, des musées, assistez à des conférences.

Tenez-vous au courant de tout et exercez un esprit critique : écoutez régulièrement les informations, prenez des nouvelles de votre entourage, ayez du discernement face aux annonceurs commerciaux...

Participez à un groupe de lecture.

Retrouvez le plaisir de lire.

Retrouvez aussi le plaisir d'écrire : courrier, cartes postales, courriels, un journal, vos mémoires.

Faites des mots croisés, des puzzles, des sudoku... (et alternez).

Jouez à des jeux stratégiques : cartes, jeux sur Internet.

Repassez-vous en mémoire vos derniers souvenirs : promenades, rencontres, visites...

Rencontrez des amis et vos proches, discutez et échangez avec d'autres personnes.

A noter que l'application de tous ces conseils est possible à condition de ne pas présenter de déficits sensoriels, soit des troubles de la vue ou de l'audition, lesquels réduisent fortement les performances cognitives. Il est donc indispensable de surveiller sa vue et son audition et de les corriger dès que nécessaire.

COTE JARDIN A L'APPROCHE DE L'AUTOMNE

Fleurs

Semis :

Centaurés et gypsophiles dans un massif bien exposé. Pour un effet immédiat, plantez des soucis, des reines-marguerites ou bien des capucines qui, arrosées régulièrement, se mettront vite à fleurir!

Semez les annuelles "rustiques", comme les pavots de Californie (eschscholtzia), bleuets, nigelles de Damas, pieds d'alouettes et

autres vipérines. Elles fleuriront ainsi tôt au printemps prochain.

Récoltez les graines sur les plantes annuelles que vous souhaitez re-semer et stockez-les bien à l'abri de l'humidité.

Plantations :

Choux décoratifs, cinéraires maritimes (en bordures) et chrysanthèmes (pour un mois de novembre fleuri). Pour l'an pro-

chain, plantez des vivaces ou voyez comment diviser les vivaces déjà présentes dans votre jardin. Mettez en place les bulbes des spectaculaires fritillaires impériales (fritillaria imperialis).

La période est favorable à la plantation des asters, comme de nombreuses autres plantes d'arrière saison, à condition de bien arroser en cas de sécheresse.

Divisez vos pivoines, en ayant soin de planter immédiatement les éclats.

Les narcisses se plantent en septembre, les tulipes en octobre... Il est temps de songer aux bulbes de printemps!



Légumes

Semis :

Oseille, persil, poireaux, navets, radis roses. Semer les graines ce mois-ci permettra un repiquage dans les temps pour récolte au printemps, voire avant le froid pour certains.

En septembre, la terre est encore assez chaude pour permettre une germination rapide. On peut encore semer du cerfeuil, du chou-

fleur, des choux de printemps, de la mâche sans oublier les laitues d'hiver.

Entretien :

Cessez d'arroser les cucurbitacées (courges, potirons...). Evitez le pourrissement de vos melons et autres potirons décoratifs en intercalant entre eux et le sol un morceau de tuile plat.

Pour faire mûrir les dernières tomates, n'hésitez pas à effeuiller, c'est à dire supprimer les feuilles gênantes.

Les besoins en eau de vos cultures diminuent peu à peu : espacez les arrosages.

Récolte :

Choux de Bruxelles, navets, poireaux. Les dernières tomates peuvent finir de mûrir

au soleil sur un rebord de fenêtre à condition de leur laisser leur tige.



Plantes d'intérieur

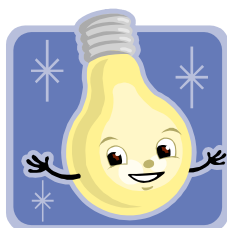
En fin de mois, rentrez celles qui ont passé l'été dehors. Réduisez alors les arrosages et les apports d'engrais. Fin septembre, début octobre, plantez vos bulbes de jacinthes, tulipes et autres narcisses, pour une floraison optimale pendant les

fêtes de fin d'année. Placez vos plantes au plus près des sources de lumière (fenêtres...). Repotez et arrosez correctement vos cyclamens si vous voulez encourager leur repousse.



J'opte pour des ampoules basse consommation

Les ampoules basse consommation consomment 5 fois moins d'électricité que les ampoules à incandescence et durent 10 fois plus longtemps ! Plus chères à l'achat, elles sont très vite rentabilisées.



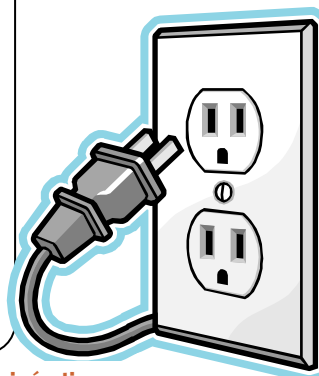
NOTRE PLANÈTE EST FRAGILE PROTÉGEONS LA !

J'imprime le papier recto-verso

L'industrie papetière consomme 40% du bois exploité commercialement. Utilisons la fonction recto-verso de nos imprimantes, pour réduire de moitié notre consommation de papier.

Je débranche les appareils que je n'utilise pas

En veille, les appareils électroniques (TV, chaîne HIFI, ordinateur portable) consomment énormément (80% de leur consommation totale en moyenne). Il suffit de les relier à une multiprise à interrupteur pour les éteindre tous en un seul geste lorsque nous ne les utilisons pas. Un bon moyen de faire des éco-économies facilement ! Et j'éteins la cafetière au travail : je mets le café dans une bouteille isotherme pour le garder au chaud sans énergie supplémentaire.



Je fais le tri sélectif pour lutter contre l'incinération

Trier ses déchets, c'est les valoriser. Plus de 40 % de nos déchets sont incinérés, ce qui produit de nombreuses fumées toxiques. Nous pouvons réduire cette pollution en triant nos déchets (verre, plastiques, papiers et cartons, métaux, piles...) pour qu'ils soient recyclés. Nous pouvons ainsi réduire de près de 70% la quantité de déchets incinérés.



"C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain ne l'écoute pas"
Victor Hugo

J'achète des produits locaux, de saison

Un fruit importé hors saison consomme pour son transport 10 à 20 fois plus de pétrole que le même fruit produit localement et acheté en saison. Acheter des fruits et légumes de saison, c'est la garantie qu'ils n'ont pas été cultivés sous serre, ni soumis aux heures de transport, à la réfrigération, aux conservateurs chimiques ou cultivés dans des pays où leur culture détruit les cultures vivrières. La culture intensive des fraises et des tomates pour l'exportation pille l'eau.



Je refuse les sacs plastiques pour faire mes courses

Chaque seconde, 570 sacs plastiques sont distribués dans le monde. Leur durée d'utilisation moyenne est de 20 minutes, mais ils mettront 100 à 400 ans pour se dégrader. Pensons à prendre un panier, un sac réutilisable ou un sac à dos lorsque vous allez faire vos courses. Je peux même fabriquer mon panier d'osier ou l'acheter à un vannier !



Retrouvez d'autres conseils malins pour agir au quotidien à la protection de notre environnement dans le prochain numéro !

IDEES COTE CUISINE POUR RECEVOIR SIMPLEMENT

Velouté de céleri pommes de terre et noix



Difficulté : facile
Temps : 65 minutes
Préparation : 15 minutes
Pause : aucune
Cuisson : 50 minutes

Ingrédients pour 4

1/2 boule - Céleri rave
 3 - Pommes de terre
 20 cl - Crème fraîche épaisse
 30 g - Beurre
 85 g - Cerneaux de noix
 4 tranches - Pain de campagne

Recette

1/ Epluchez le céleri rave et les pommes de terre, coupez-les en morceaux et mettez-les dans une casserole. Couvrez-les d'eau, salez et portez à ébullition. Baissez le feu et laissez cuire 40 minutes à feu doux.

2/ Quand le céleri et les pommes de terre sont cuits, ajoutez les cerneaux de noix et mixez le tout jusqu'à obtention d'une soupe épaisse. Incorporez alors la crème épaisse et le beurre en remuant. Salez et poivrez le velouté et réchauffez sur feu doux.

3/ Faites griller les tranches de pain de campagne et répartissez-les dans quatre bols. Versez le velouté par-dessus et décorez d'une branche de thym.

4/ Servez aussitôt.

Tarte oignon, Reblochon et cumin



Difficulté : facile
Temps : 40 minutes
Préparation : 15 minutes
Pause : aucune
Cuisson : 25 minutes
Catégories : Plat, Tarte - quiche, Apéritif-buffer, Brunch, Pique-nique et barbecue

Plat, Tarte - quiche, Apéritif-buffer, Brunch, Pique-nique et barbecue, Végétarien

Ingrédients pour 4

250 g - Pâte brisée
 1 kg - Oignons
 1/2 - Reblochon
 1 cuillère à soupe - Graines de cumin
 4 cuillères à soupe - Huile d'olive
 200 g - Crème fraîche épaisse
 10 cl - Lait
 2 - Œufs
 Pour le moule - Beurre
 Sel, poivre

Recette

1/ Pelez et émincez les oignons. Retirez la croûte du fromage et coupez-le en petits morceaux. Faites chauffer l'huile dans une poêle et mettez les oignons à revenir en remuant jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Egouttez-les sur du papier absorbant.

2/ Préchauffez le four th 7 (210°). Beurrez un moule à tarte.

Étalez la pâte sur un plan de travail fariné. Piquez-la avec une fourchette puis garnissez-en le moule. Placez au frais.

3/ Dans une jatte, fouettez les œufs entiers avec la crème et le lait. Salez et poivrez. Ajoutez les oignons et les dés de fromage.

Versez la préparation dans le fond de tarte. Parsemez de graines de cumin. Enfournez et faites cuire 25 minutes.

4/ Sortez la tarte du four, laissez refroidir 3 à 4 minutes et démoulez. Servez aussitôt avec une salade de mesclun assaisonnée à l'huile de noix.

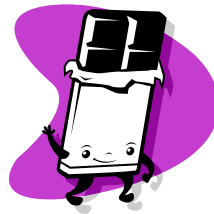
Astuce

Vous pouvez remplacer le Reblochon par du Comté ou par du fromage de chèvre ou encore par du Roquefort.

Moelleux au chocolat



Difficulté : facile
Temps : 20 minutes
Préparation : 10 minutes
Pause : aucune
Cuisson : 10 minutes
Catégories : Gâteau,



Ingrédients pour 4

4 - Œufs
 180g - Chocolat à pâtisserie
 90g - Sucre
 70g - Beurre mou
 30g - Farine

Recette

1/ Préchauffez le four th 6/7 (200°).
 Beurrez quatre ramequins en porcelaine.
 Séparez les blancs des jaunes d'œufs,
 réservez les blancs au frais.

2/ Faites fondre le chocolat au bain marie
 avec le sucre. Quand il est fondu, retirez
 du feu et ajoutez les jaunes d'œufs en
 fouettant puis le reste de beurre et la fari-
 ne.

3/ Montez les blancs en neige et incorpo-
 rez-les délicatement à la préparation.
 Versez la pâte dans les ramequins et en-
 fournez. Faites cuire 8 minutes.

4/ Sortez les moelleux du four et servez-
 les directement dans les ramequins.

Astuce

Versez la moitié de la préparation dans les
 ramequins, placez au centre deux carrés
 de chocolat blanc et terminez de remplir
 les ramequins de préparation. Ainsi, en
 ouvrant les moelleux, le chocolat blanc

SUDOKU

	6		4					
2		8				4		
5			2	9	8	6	1	
		6		5			4	
9	5	2		1	4			
			6	2		5		9
		3						
			3	4	7		8	6
8	2		1	6				3

Solution

8	2	7	1	6	5	9	3	4
1	9	5	3	4	7	2	8	6
6	4	3	9	8	2	7	5	1
4	8	1	6	2	3	5	7	9
9	5	2	7	1	4	3	6	8
3	7	6	8	5	9	1	4	2
5	3	4	2	9	8	6	1	7
2	1	8	5	7	6	4	9	3
7	6	9	4	3	1	8	2	5

La grille de jeu est un carré de 9 cases de côté, subdivisé en 9 carrés de 3 par 3 appelés "régions". Le jeu de Sudoku consiste à remplir les cases vides afin que tous les chiffres de 1 à 9 figurent une fois et une seule dans chaque colonne, dans chaque ligne et dans chaque région. En d'autres termes, chaque colonne, chaque ligne et chaque région doit contenir tous les chiffres de 1 à 9. **Une seule solution par grille est possible**

	4	6	8	5	1			
9		2			4		1	8
		8						5
		4	5	3	7			1
6					2	3		
5						7		
	2					1		6
		1	7	8				3
3	7	9	2					

Solution

3	7	9	2	1	6	5	8	4
4	6	1	7	8	5	2	3	9
8	2	5	9	4	3	1	7	6
5	1	3	4	6	8	7	9	2
6	8	7	1	9	2	3	4	5
2	9	4	5	3	7	8	6	1
1	3	8	6	2	9	4	5	7
9	5	2	3	7	4	6	1	8
7	4	6	8	5	1	9	2	3



Naissances

Bienvenue à

DINANT Ethan	1er septembre 2007
BOUYSSOU Gabin	6 septembre 2007
DEBUSSCHERE-- STESIOUK Clément	6 septembre 2007
FARRE--DENOUAL Léna	7 Septembre 2007
JUILLET Anaïs	17 septembre 2007
NASCIMENTO Tony	22 septembre 2007
POLVE Noam	22 septembre 2007
ILCZYN Noëlia	29 septembre 2007
GERARD Emma	20 octobre 2007
COUPE Célie	24 octobre 2007
YILMAZ Hasan	23 novembre 2007
BOUSSU Lenny	26 décembre 2007
BALI Yassine	28 décembre 2007
FLAMAND--RABAH Antoine	31 décembre 2007
PRUNIER--FAUVET Fiona	6 janvier 2008
GUEGADEN Lenaïg	10 janvier 2008
DHEE Léane	22 janvier 2008
BOULO Inès	30 janvier 2008
TRAVERS Morgane	3 février 2008
GRATTEAU--DELATOCHE Julie	6 février 2008
ARTAUD Alrick	17 février 2008
REGNIER--COUTARD Inès	28 Février 2008
GABACH Hugo	12 mars 2008
BRAUD Nathan	18 mars 2008
ALEXANDRE Illan	3 avril 2008
GUYET Nino	3 avril 2008
BRETON Auguste	10 mai 2008
BAUDAT Roman	12 mai 2008
SELLE Damien	20 mai 2008

HOUNCHOU Yasmine	26 mai 2008
PONS OCANA-- PEREIRA Carlito	29 mai 2008
POISSON-- HÄGGQVIST Aimeline	31 mai 2008
CASAGRANDE Laeticia	2 juin 2008
BOUVET Loris	8 juin 2008
CALVEZ Louane	9 juin 2008
DE BONNET DE VILLIER Isabelle	12 juin 2008
BALI Lounes	23 juin 2008
PRESTAVOINE Kellyssa	29 juin 2008
PRESTAVOINE Louna	29 juin 2008
TRAISSAC--ROCHERIEUX Joris	1 juillet 2008
SELLE Damien	20 mai 2008
HUBERT--CASALI Maëlys	25 juillet 2008
PARETTE Lola	26 juillet 2008
LEFEVRE Ambre	10 août 2008



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

LEFEVRE Yohan & KREIS Anita
15 septembre 2007

LANGLOIS Fabrice & LACHEVRE Sophie
29 septembre 2007

MECHINEAU Cyril & PERRIERE Isabelle
20 octobre 2007

TRAVERS Jérôme & LAPEYRE Lorriane
10 novembre 2007

YAAKOUB Ashraf & POT Jocelyne
24 novembre 2007

DE ROO Vincent & DURAND Corinne
1er décembre 2007

LABRIOLA Pasquale & BAYE Mamou
11 décembre 2007

AFARSIOU Karim & ALLAOUI Edhawya
26 avril 2008

ZOUAOUI Ali & LAROUSSE Samira
24 mai 2008

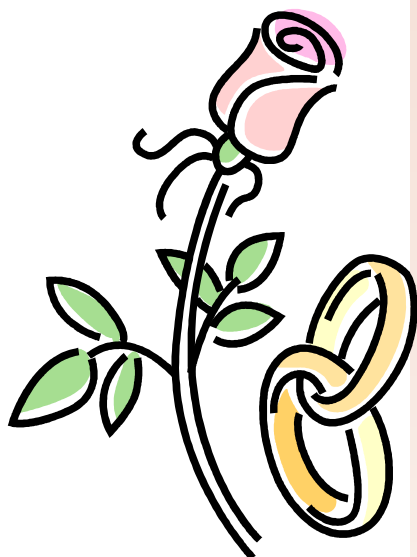
DALLIER Frédéric & DUTHEIL Aline
24 mai 2008

FOLIO Henri & ALLAIN Sandra
7 juin 2008

BELLANGER Sébastien & FOURNIER Karine
14 juin 2008

KRIER Cédric & HUIGNARD Sandra
21 juin 2008

CHADOUTAUD Alexandre & VANEL Lucie
19 juillet 2008





Décès
Nos condoléances à leurs familles

THOMAS Bernard	3 septembre 2007
DAUVILLIER Gustave	14 octobre 2007
DURAND Jean-Claude	27 octobre 2007
JAMGOTCHIAM Pierrette née CHARPENTIER	30 novembre 2007
MEUNIER Germaine née ROUSSEAU	17 décembre 2007
KOS Pierre	18 décembre 2007
VANDEPUTTE Georges	24 janvier 2008
LAMEAU Marcelle née PELLETIER	19 février 2008
COURNAUD Marc	23 février 2008
THINARD Michel	23 février 2008
BOUDIER Lucien	24 février 2008
BOUVARD Carmen née MARCOGNET	12 mars 2008
MULARD Germain	21 mars 2008
MEUNIER Jean-Pierre	29 mars 2008
TRAVERS Olivier	30 mars 2008
DECHIRAT Jacqueline née NOURY	9 avril 2008
LAMBERT Jérôme	14 avril 2008
GUDIN Jacqueline	15 avril 2008
THIROUIN Marthe née PERRIN	16 avril 2008
REAU Geneviève née PERDRIGE	9 juillet 2008
GITON Alain	18 juillet 2008
FOUCAULT Jeanne née REBIFFE	8 août 2008
ROCHERIEUX Raymond	20 août 2008





Rédaction et mise en forme : Monsieur Johann MITTELHAUSSER

Contrôle éditorial : Messieurs Lucien CHAUMETTE & Daniel BULKO

Impression : CPFG Publicité
5, Rue du Hayé
91740 CONGERVILLE

Nous remercions toutes les associations pour leur participation et vous donnons rendez-vous pour le prochain numéro